



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE METEOROLOGIQUE

La Commune d'Yves s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde définissant sous l'autorité du Maire l'organisation prévue pour faire face à un événement consécutif à des risques majeurs connus en assurant l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Les principaux risques référencés sur la commune sont :

-inondation par érosion et submersion marine,

-tempête,

-transport de matières dangereuses.

Vous trouverez ci-dessous, l'introduction que vous entendrez lors de l'appel d'alerte téléphonique qui vous sera envoyé ainsi que la marche à suivre selon le degré de l'alerte.

Contenu du message d'introduction :

« ALERTE METEOROLOGIQUE »

« Monsieur Le Maire vous laisse un message »

« Appuyer sur n'importe quelle touche pour l'écouter »

ALERTE ORANGE

AVANT

Passage du véhicule de la commune donnant des consignes par haut parleur

- 1- **Je ferme** les volets, portes et fenêtres. Je bouche les soupiraux, aérations pouvant être atteints par l'eau. Des batardeaux, sacs de sable peuvent servir à sécuriser les ouvertures les plus exposées aux infiltrations.
- 2- **Si je n'ai que des volets électriques, j'en conserve un ouvert.**
- 3- **Je surélève** les appareils ou meubles au rez-de-chaussée.
- 4- **Je range** les objets susceptibles de faire des dégâts dans les jardins et j'amarre les cuves ou objets.
- 5- **Je rassemble** dans un endroit sûr un pack sécurité contenant une lampe de poche, une radio à piles, de l'eau, des vêtements chauds, quelques vivres, les papiers importants, les médicaments et traitements quotidiens, de l'argent.
- 6- **Je vais garer** mes véhicules sur un point haut (**Bourg d'Yves, Voutron, parking de la salle des Fêtes du Marouillet...**).

PENDANT

En cas de submersion :

- 1- **Je coupe** les compteurs électriques et de gaz.
- 2- Je me réfugie à l'étage et me munis du pack sécurité
- 3- **J'évacue** mon domicile à la demande des autorités ou avec l'aide des services d'assistance et de secours.
- 4- **Je ne sature pas** les lignes téléphoniques.

ALERTE ROUGE

AVANT

Passage du véhicule de la commune donnant des consignes par haut parleur

- 1- **Je suis les consignes de l'Alerte orange.**

Consignes spécifiques à l'alerte rouge :

- 2- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils y sont en sécurité.
- 3- Je reste confiné dans mon habitation.

Consignes spécifiques à l'alerte rouge avec risque de submersion :

- 4- Si je dispose d'un étage, **je m'y réfugie.**
Si je n'ai pas d'étage, **je suis scrupuleusement les consignes données par les autorités, le Maire, les gendarmes ou les pompiers.**

APRES

Après l'inondation

- 1- **Je pompe** l'eau de manière progressive. J'aère, je désinfecte et chauffe dès que possible.
- 2- Avant de rétablir l'électricité, **je m'assure** que mon branchement individuel ait été vérifié par les services d'EDF. **Je fais vérifier** mon installation intérieure par un professionnel.
- 3- Je porte attention à la présence de moisissures qui peuvent entraîner des problèmes de type respiratoire.

AFIN QUE L'ALERTE VOUS SOIT COMMUNIQUEE, IL EST IMPERATIF QUE VOUS SIGNALIEZ EN MAIRIE TOUT CHANGEMENT DE COORDONNEES TELEPHONIQUES.